

## **Communiqué des prêtres du district de France de la Fraternité Saint-Pierre**

**Author** : Summorum Pontificum

**Categories** : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [En Une](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

**Date** : 3 novembre 2021

Comme chaque année, **les prêtres appartenant au district de France de la Fraternité Saint-Pierre se sont réunis à Sées pour 4 journées de travail, de formation et de réflexion**. Un des sujets a été le récent Motu Proprio avec ses conséquences directes sur les missions de la Fraternité Saint-Pierre et ses prêtres avec la fermeture de leur apostolat de Dijon, mais aussi les tensions dans un certain nombre d'autres diocèses (Grenoble, ...). A l'issue de cet session, ils ont réaffirmé **le double fidélité indéfectible à la liturgie traditionnelle et au Saint-Siège** dans le communiqué suivant.

Réunis à Sées du 26 au 29 octobre 2021, pour leur rencontre annuelle, les prêtres du

District de France de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre ont évoqué des remises en cause, en certains lieux, de leur identité et de leur apostolat, ainsi que de vives inquiétudes manifestées par les fidèles qui leur sont confiés par l'Église.

De manière unanime, ils tiennent à réaffirmer leur attachement au charisme fondateur de la Fraternité Saint-Pierre, en particulier à la double fidélité indéfectible à la liturgie dite tridentine et au Saint-Siège.

En approuvant définitivement les Constitutions de la Fraternité Saint-Pierre en 2003, le Saint-Siège a légitimé ce double attachement, vécu par tous ses membres depuis plus de trente ans dans la communion ecclésiale.

Les prêtres du District de France de la Fraternité Saint-Pierre entendent poursuivre ainsi leur mission au service de l'Église et des âmes, confiants que l'autorité de l'Église ne saurait revenir sur les engagements pris lors de la fondation de la Fraternité Saint-Pierre.

Ils se confient à la maternelle protection de la Vierge Marie et à l'intercession de saint Pierre.